

## L'ECHO DES CHENAILLOTS

# Infos Communales 2ème SEMESTRE 2022 n° 6

### Mairie de CHENEBIER rue du Neuf Chemin 70400 CHENEBIER

mairie.chenebier@wanadoo.fr Tél/Fax: 03.84.27.30.54 Site internet: chenebier.fr



La 9ème randonnée de Chenebier a eu lieu ce dimanche 4 septembre 2022.





Le soleil était de la partie et plus de 300 marcheurs sont venus découvrir notre belle forêt. Buvette, friture ou sandwichs, ainsi que crêpes, gaufres ou pâtisseries pour redonner de la force après avoir parcouru 5 ou 10 kms.

Le mini – marché a bien fonctionné avec, notamment, ses 2 bouchers (fumé et viande), sa boulangère et ses petits pains, l'herboriste avec ses gelées de fruits et ses sirops, sans oublier le miel de Chenebier et le stand de pâtisseries des aînés de Chenebier. Un stand artisanal pour le plaisir des yeux.

Le petit train de François pour le plaisir des enfants.

Le Président remercie tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette manifestation de plein air, et vous donne rendez-vous l'an prochain pour la 10ème Randonnée.







### **ECOLE DE CHENEBIER - ETOBON - BELVERNE**

Le 5 juillet 2022, les 13 élèves du CM2 ont reçu, de leurs municipalités respectives, une calculatrice qui leur servira au collège.

Tous nos meilleurs souhaits de réussite dans leur nouvel établissement.

Le 1er septembre 2022, 86 élèves ont rejoint l'école de Chenebier-Etobon-Belverne. Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire, ainsi qu'au personnel enseignant.

Classe de Sophie GOUALA Maternelle, secondée par Isabelle BERTINELLI, ATSEM 11 PS - 8 MS Classe d'Emilie TATTU et de Charles MOUNOT (le mardi) secondés par Christine RAGUIN, ATT et Valérie PHEULPIN, AESH 15 GS - 8 CP

<u>Pour des raisons de SECURITE, la photo des élèves</u> <u>n'est pas publié sur le Web</u>

Classe de Sandrine HOMAND et de Charles MOUNOT (le jeudi) 13 CE1 - 9 CE2

Classe de Catherine BERNARD, Directrice et d'Alexis FAYARD (le vendredi)

13 CM1 - 9 CM2

## BREVES

## CALENDRIER des MANIFESTATIONS du 4ème trimestre 2022

"Salle Polyvalente de Chenebier"

**L'Association CHENEBIER-ANIMATION** a repris ses activités depuis le 6 septembre et vous propose :

- 24 septembre : **Animation Ateliers sur le thème « Trop de déchets dans nos poubelles »** de 14h30 à 17h30 (Fabrication de lessive, d'éponge recyclée...)
- 19 novembre : **Animation jeux**, à partir de 14h.

#### Le COMITE DES FETES organise :

- En octobre, le samedi 15 de 14h à 18h, le dimanche 16 de 10h à 18h et le lundi 17 de 9h à 11h, une **exposition photos** présentée par le Club photos d'Etobon.
- 18 novembre à 20h, **Diaporama** de la fête de la fleur suivi du pot de l'amitié.
- 16 décembre, visite du Père Noël à l'école.

**Le CCA**S organise **un repas dansant** le 27 novembre, sous conditions sanitaires favorables.

**Le JUDO CLUB** de CHAMPAGNEY, section de Chenebier a repris ses entrainements le mercredi 7 septembre à 18h15.

Inscription possible tout le mois de septembre pendant les entrainements - 3 séances d'essai possibles et prêt de Kimonos - Certificat médical obligatoire dès la 1ère séance - Contact et Renseignements : Bruno MARIOTTO, 06.80.02.94.56

**Le Club de l'AGE d'OR** : reprise depuis le jeudi 1er septembre avec des jeux de société tous les 15 jours 14h à 18h.

#### **SOIREE LOTO-GASTRONOMIE**

Organisée par l'Ass. Chenebier-Animation avec le Judo club de Champagney, le 1er octobre à la salle des fêtes de **Champagney**. Ouverture des portes à 19h15 - Début à 20h - Réservation au 06.20.96.27.65 ou 03.84.23.99.91

#### **LA BIBLIOTHEQUE**

est de nouveau ouverte à tous, enfants et adultes, depuis le 5 septembre, tous les lundi de 16h15 à 18h15 - Contact : Damien MARTIN, 06.24.22.85.16

#### **LE NUMERIQUE**

De plus en plus de démarches aux services publics doivent se faire en ligne et bientôt toutes les déclarations se feront obligatoirement sur Internet.

Pour vous accompagner, Marie-Laure FLORIN conseillère numérique pour le Département, propose des ateliers GRATUITS qui seront bientôt mis en place sur CHENEBIER.

Pour que ces ateliers soient utiles et pertinents, nous souhaiterions connaître vos attentes. Il est souhaitable que vous répondiez au questionnaire, ci- joint, et que vous le retourniez, rempli, en mairie, avant le 10 Octobre 2022.

PS. Marie Laure FLORIN est bien connue sur Chenebier, en tant que Conseillère Municipale et Présidente de l'Association Chenebier-Animation.

N'hésitez pas à la solliciter pour approfondir vos connaissances sur interrnet.

#### **CHASSE sur CHENEBIER**

Les chasseurs vous informent, tous les week-end, du lieu de la battue sur PANNEAU POCKET - installé sur votre smartphone ou sur votre ordinateur -

## INFORMATIONS MUNICIPALES

#### **HORAIRES** de la MAIRIE

Ouverture au Public : - le mardi de 9h à 12h - le vendredi de 14h à 16h45 - le samedi de 9h à 11h - M. le Maire reçoit sur rendez-vous -

## TRAVAUX BÂTIMENT MAIRIE-ECOLE-PERISCOLAIRE

Cet été, nous avons terminé la peinture de la classe de la maternelle.

En ce qui concerne les murs extérieurs, l'isolation a commencé début juillet.







#### LA FIBRE OPTIQUE

arrive sur Chenebier. Une partie du village peut être raccordée.

Testez votre éligibilité sur : ww.hautesaonefibre.fr

#### **NOUVEAU FACTEUR**

Nous avons un nouveau facteur titulaire. Facilitons lui la tâche, avec une boîte aux lettres accessible, l'indication du nom bien visible ainsi que le n° de la rue. Faisons l'effort!



## **Route Départementale 16**

Du 6 au 30 septembre 2022, la circulation est interdite dans les deux sens pour des travaux de réfection du pont sur Chenebier. Durant ces travaux, de la rue de la Revenue à la D 16, la circulation est limitée à **30km/h.** Merci de respecter cette vitesse. Des contrôles seront effectués.

#### SECHERESSE - Alerte renforcée de niveau 2 -

https://www.haute-saone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse. A l'heure où nous mettons sous presse, l'alerte est toujours d'actualité. Mais il semble que la pluie se manifeste plus souvent. Cependant, il est indispensable que chacun prenne toute disposition pour avoir une gestion économe de l'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux publics de distribution d'eau potable.

#### **ATTENTION AU FEU**

Le règlement sanitaire départemental stipule que **le brûlage à l'air libre est formellement interdit** tant pour les ordures ménagères que pour les déchets verts.

<u>Le non respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes jusqu'à 450 € (article 131-13 du code pénal)</u>

D'autre part, durant la "**crise sécheresse**", un Arrêté Préfectoral du 9 et 11 août 2022, **interdit**, notamment, les feux de camp, l'écobuage, les incinérations de végétaux et déchets de récolte - de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de **200m** de la lisière des bois, forêts, plantations et reboisements. La nature est fragile, protégeons là !

#### RAPPEL: ANIMAUX en PATURAGE sur Chenebier

Propriétaire ou locataire faîtes vous **connaître en mairie**. Si l'une de vos bêtes s'échappe de l'enclos, vous serez ainsi prévenu rapidement. Il en va de la SECURITE des habitants du village.